

# Pour une autre répartition des richesses. Pour l'humain d'abord.

- petit condensé chiffré -

Gaston Balliot, Novembre 2011

*Note : 1Md signifie ici 1 milliard d'euros*

*En vert, en annexe, des extraits du manifeste des atterrés*

## La rengaine de l'impuissance

Il y a de la souffrance, de l'indignation, mais combien de gens croient encore qu'un gouvernement puisse mener une autre politique. C'est une victoire des libéraux d'avoir fait croire qu'IL N'Y A PAS D'ALTERNATIVE

(TINA « there is not alternative » de Mme Thatcher )

C'est faux, un gouvernement peut toujours faire ce qu'il veut, s'il le veut vraiment.

Plus de 600 économistes ont signé un manifeste (Manifeste des atterrés, fin 2010) qui conteste la politique menée depuis 25 ans et demandent un changement de cap sous peine d'aller droit vers le gouffre. Sont-ils tous inconscients ? Et comment se fait-il que ce ne sont pas eux les invités des média à la place des « experts » officiels du régime ?

## Un peu d'économie.

On va parler du **PIB (Produit Intérieur Brut)**, utilisé pour mesurer la richesse nationale nouvelle produite chaque année.

Voyons rapidement de quoi il s'agit. (*Pour une définition plus précise se rapporter à l'annexe*)

Le PIB représente les richesses nouvelles créées dans l'année, il se calcule en faisant la somme des VA (valeurs ajoutées brutes) des agents économiques situés sur le territoire national. Par exemple, la VA d'une entreprise s'obtient en déduisant de son CA (chiffre d'affaires), recette des ventes, les consommations intermédiaires utilisées (biens et services régulièrement renouvelables achetées par l'entreprise : matières premières, produits semi-finis, énergie, transport, services divers). La valeur qu'ajoute l'entreprise (VA) est ensuite répartie entre l'entreprise (profit), l'Etat (impôts, taxes) et les salariés (salaires et cotisations sociales). Même si tous les agents économiques ne sont pas des entreprises, nous pouvons analyser de la même façon **le partage des richesses au niveau national**.

On utilise alors deux indicateurs : **la part des salaires dans le PIB** (salaires et cotisations / PIB) et **la part des profits dans le PIB** (baptisée taux de marge).

Remarque : La masse salariale contient aussi les cotisations (patronales et salariales).

## L'évolution de la répartition des richesses.

Du début des années 80 au milieu des années 2000 la part des salaires dans la VA (valeur ajoutée) recule de 6 points dans les 7 plus grands pays industrialisés, de 9 points dans l'Union Européenne, et de 10 points en France.

C'est l'explosion des inégalités, la baisse du pouvoir d'achat des masses.

La progression des profits ne sert pas principalement à soutenir l'investissement productif intérieur, mais à augmenter les dividendes.

Les dividendes augmentent et l'investissement diminue.

La Bourse n'est donc plus une source de financement des entreprises, mais une source d'appauvrissement.

La spéculation explose.

Dans le monde moins de 2% des opérations financières finance des opérations économiques réelles. Le reste (plus de 98%) finance des transactions sur les produits financiers.

La fuite en avant par l'endettement généralisé et la spéculation ne fait que préparer des catastrophes financières.

Face à la crise les gouvernements interviennent pour éviter l'effondrement du système financier mais jamais ne combattent les sources de la crise.

Les mensonges sur la dette ont pour but de nous faire avaler leurs agissements.

On sauve bien les grandes banques, mais pas les salariés qui ont perdu leur emploi, ni les petits entrepreneurs qui ont fait faillite, faute de liquidités et de clients. On rassure les marchés financiers mais on n'interdit pas à ceux-ci de reprendre leurs jeux fous et indécents.

En 2009 :

PIB = 1900 Md

Masse salariale = 1200 Md

Dividendes versés aux actionnaires = 167 Md

Déficit du régime de retraite = 32 Md (1,7% du PIB)

En 2010 :

PIB = 1950 Md

Le montant des dividendes versés aux actionnaires a augmenté de plus de 100 Md depuis 1982 tandis que la masse salariale a diminué de près de 10 % du PIB (donc en 30 ans)

### **Le système que nous subissons.**

Le système que nous subissons a pour but de diminuer la part des salaires par rapport à la part des profits.

Il est donc juste d'augmenter la part des salaires et des pensions dans la richesse produite en s'attaquant aux profits.

### **Pour rompre avec le système il faut**

- 1- Reprendre le contrôle de la finance.
- 2- Sortir de la crise financière sans la faire payer aux peuples.

Ce plan découle directement du diagnostic précédent.

En répartissant autrement les richesses (et nous avons des propositions concrètes pour cela) il est tout à fait possible de financer l'action publique. Pour cela il faut en particulier redéployer les finances publiques, réformer la fiscalité.

Il s'agit d'un choix de société, et nous sommes les seuls à pouvoir le faire.

Le système financier doit avoir pour seule fonction d'assurer un financement adéquat et sécurisé de la production et des échanges des biens et des services non financiers.

Il faut donc interdire tous les instruments et marchés financiers qui sortent de cet objectif.

Créer un Espace financier régulé et solidaire –un pôle financier public - (et le proposer à tous les Etats volontaires, ne pas attendre que tout le monde le fasse..).

### **Faire cotiser les profits.**

La France produit 1995 Md de biens et services par an (PIB), seulement 1000 Md en 1981.

Au cours des 25 dernières années 10 points de la richesse produite sont passés de la poche de ceux qui produisent ces richesses à celle des rentiers. Ce détournement représente 195 Md pour un an.

La part des salaires dans le PIB est passée de 67% en 1983 à 57% environ.

*« Une fois récupérés, qu'ils soient répartis en salaires directs ou investis en service public, ces 195 Md par an sont l'énorme bouffée d'oxygène dont le pays a besoin pour se relancer. Elle réanimerait tous les circuits vitaux. Au lieu de s'évaporer dans des bulles financières qui pourrissent tout, ils circuleraient. De poche en poche, taxés à 19,6% de TVA et à 40% d'impôt sur le revenu et de CSG une part reviendrait dans les caisses de l'Etat pour recommencer un nouveau tour entre les poches et les services. »*

*Jean Luc Mélenchon dans « Qu'ils s'en aillent tous. » p 51.*

Les gains de productivité ont fait un bond de 30% depuis 1983, cela n'a pas profité au pays, mais à la finance qui s'en est accaparé le bénéfice.

En 2010 trou de la Sécu 12Md (18 Md en 2011) , déficit des retraites 4Md, à comparer aux sommes volées par la finance.

Augmenter les minima sociaux de 30% ne coûterait que 4 Md. Et cela concerne des millions de personnes.

Le SMIC actuel c'est seulement 120 € de plus que le seuil de pauvreté !

Budget militaire 2012 = 40 Md, en hausse de 2,4%.

8 millions de pauvres dans notre pays (ce nombre a augmenté de 1 million de 2004 à 2007).

Le nombre de trop riches s'est envolé en même temps que celui des pauvres.

Depuis 2004 le nombre de personnes ayant plus de 100 000 euros de revenus annuels a crû de 28%.

Comme le dit pudiquement une récente note de l'INSEE « *les inégalités se creusent par l'extrémité supérieure* ».

---

## Quelques ordres de grandeur pour remettre les choses en place

En 2007

- en milliards d'euros, Md -

- Le budget de l'Education Nationale c'est 60 Md

- Le total des recettes fiscales c'est 326 Md

Or

- 100 Md c'est le total des profits des sociétés du CAC40 en 2006 (30% des recettes de l'Etat)
- 65 Md c'est le total des aides publiques aux entreprises pour 2005 (sans la moindre évaluation et le moindre contrôle de l'efficacité de ces aides par les pouvoirs publics).
- 24 Md c'est le montant des exonérations de cotisations en 2006.
- 224 Md c'est le montant des intérêts financiers et dividendes versés en 2005.
- 30 Md c'est le montant des baisses d'impôts pour les plus riches.

### Extrait du Budget de l'Etat en 2007

Dépenses		Recettes	
Défense	36 Md	IR -	57 Md
Education	60 Md	IS -	49 Md
Sécurité	15 Md	TIPP -	19 Md
Santé	0,4 Md	TVA -	162 Md
Culture	2,8 Md	Autres contributions	29 Md
		Total recettes fiscales	326 Md

### Extrait du Budget de l'Etat en 2010

Dépenses		Recettes	
Défense	37 Md	IR - (impôt sur revenus)	49 Md
Education	61 Md	IS - (impôt sur sociétés)	35 Md
Sécurité	16 Md	TIPP -	14.5 Md
Santé	0.12 Md	TVA -	126.5 Md
Culture	2.9 Md	Autres contributions	30 Md
Intérêt de la dette	45 Md	Total recettes fiscales	255 Md

Le budget de la défense est passé à 40 Md pour 2012 (en hausse de 2,4%).

## Touche pas à mes riches !



**170 milliards d'euros**  
c'est le montant de la trésorerie  
des groupes du CAC 40 fin 2010.

**172 milliards d'euros**  
c'est le manque à gagner total pour l'état des  
allègements accordés aux entreprises dont  
30 milliards en exonération de cotisations sociales.

**46,2 milliards d'euros**  
Ce sont les profits des seuls groupes  
du CAC 40 au premier semestre 2011,  
en hausse de 10% sur 2010.

**11,4 milliards d'euros**  
c'est le montant des cadeaux fiscaux  
aux plus riches depuis 2007.

**30 milliards d'euros**  
c'est le manque à gagner, chaque année  
pour le Budget de l'état, du fait de l'ensemble  
des mesures d'allègements fiscaux  
prises par la droite depuis 2002.

**150 000** Ce sera, fin 2012 le nombre  
total de postes publics  
supprimés par la droite  
depuis 2007.

## La TVA un impôt inégalitaire

Poids de la TVA dans la consommation des ménages.

**8%**

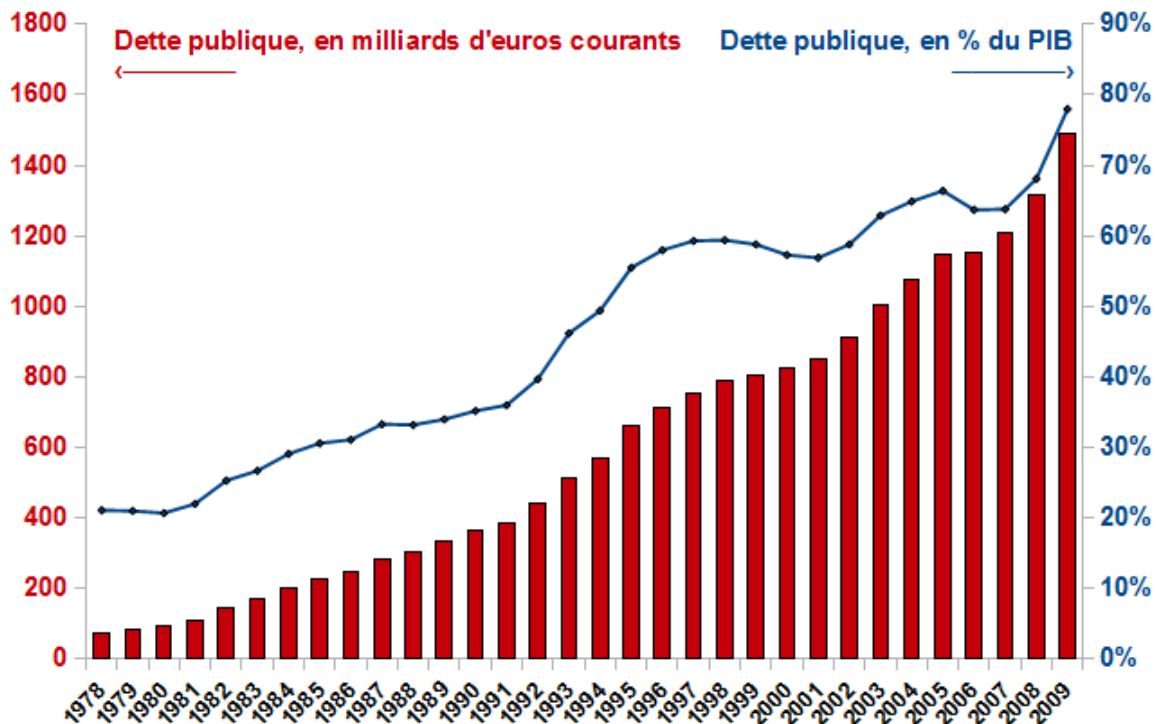
ménages  
les plus aisés

**16,6%**

ménages  
les plus pauvres

idé

## La dette.



En 2011 évaluation de la dette : 1690 Md, soit 86,2% du PIB.

Elle a des causes multiples, mais essentiellement la **diminution des recettes de l'Etat** (en raison des différents cadeaux aux privilégiés et aux banques) car les dépenses n'ont pas augmenté.

Elle est aggravée par le fait **que l'Etat emprunte aux banques privées** à des taux très intéressants pour celles-ci.

Donc chaque année le coût de la dette –service de la dette ou charge de la dette- augmente cette dette (effet boule de neige). L'Etat est obligé d'emprunter encore plus pour assurer le service de la dette. Fuite en avant..

Elle est de plus une des conséquences de **la crise financière internationale**, de la crise du libéralisme.

Voyons ces trois points.

*(dans toute la suite la notation Md signifie Milliard d'euros)*

### 1 Cause essentielle de la dette : Le manque de recettes

Dépenses stables, même en recul, mais effritement des recettes fiscales

En 2010 on estime à 100 Md le coût des exonérations fiscales (baisses d'impôts et de cotisations).

Le rapport Champsaur-Cotis (avril 2010) estime que sans la baisse des prélèvements la dette publique serait environ de 20 points de PIB plus faible qu'elle ne l'est aujourd'hui.

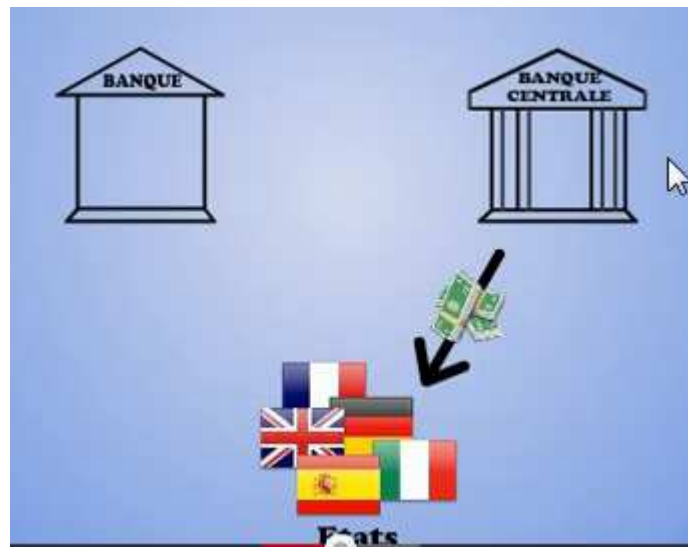
### 2 La dette est un cadeau aux banques privées

La charge de la dette est de 50 Md par an, c'est un cadeau royal aux banques privées.

La dette est un problème parce que les Etats européens sont obligés (de part les stupides règles européennes) d'emprunter aux banques, qui justement spéculent sur les dettes. (elles prêtent à 3% à l'Allemagne, à 6% à l'Italie et à 9% sinon plus à la Grèce)



Sous la direction des agences de notations à leur service elles fixent les taux les plus élevés pour les pays les plus endettés, ce qui ne fait que gonfler le problème et plonger ces pays là dans une récession durable.



Si la BCE (Banque Centrale Européenne) prêtait aux États, ceux-ci pourraient se passer des banques privées et cela stopperait de fait la spéculation.

**L'article 123 du traité de Lisbonne**

**ARTICLE 123:**

**"Il est interdit à la Banque centrale européenne et aux banques centrales des États membres, ci après dénommées «banques centrales nationales», d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions, organes ou organismes de l'Union, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publics des États membres; l'acquisition directe, auprès d'eux, par la Banque centrale européenne ou les banques centrales nationales, des instruments de leur dette est également interdite."**

Mais l'article 123 du Traité de Lisbonne le lui interdit alors que dans tous les autres pays c'est le rôle normal de la Banque Centrale.

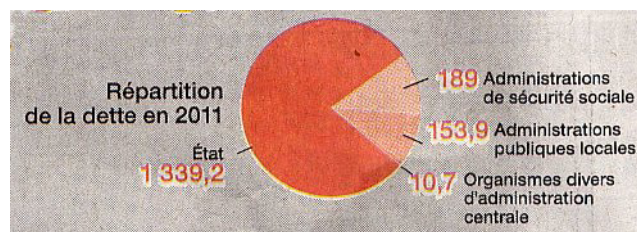


C'est un cadeau royal aux banques privées qui peuvent ainsi spéculer sur les dettes des Etats.  
 Merci à ceux qui nous ont imposé ce traité de Lisbonne (Droite et Parti socialiste)

### 3 – L'effet de la crise financière

« L'explosion des dettes publiques à partir de 2008 est en premier lieu l'effet d'une crise financière provoquée par les excès spéculatifs des banquiers et des fonds d'investissement. Ces derniers sont responsables 1) d'une récession qui a considérablement amputé les ressources fiscales ; 2) des plans de sauvetage dont ils ont bénéficié et qui ont accru les charges publiques ; 3) des attaques spéculatives lancées contre les titres de la dette publique depuis 2009. Autant dire que la totalité de la dette publique supplémentaire accumulée depuis 2008 n'est pas imputable à un choix des pays dûment approuvé par le vote des citoyens ou de leurs représentants mandatés à cet effet. Une part de ce fardeau peut donc légitimement être remise à la charge des vrais responsables par l'annulation partielle de la dette publique détenue par des établissements financiers et par des prélèvements fiscaux exceptionnels éventuellement échelonnés sur plusieurs années. » Jacques Généreux, économiste, dans « Nous on peut ! », sept 2011.

### La répartition de la dette



### Le niveau de la dette

#### En 2006

- 1100 Md en 2006 (dette cumulée de l'Etat pour les 3/4, de la Sécurité Sociale, et des

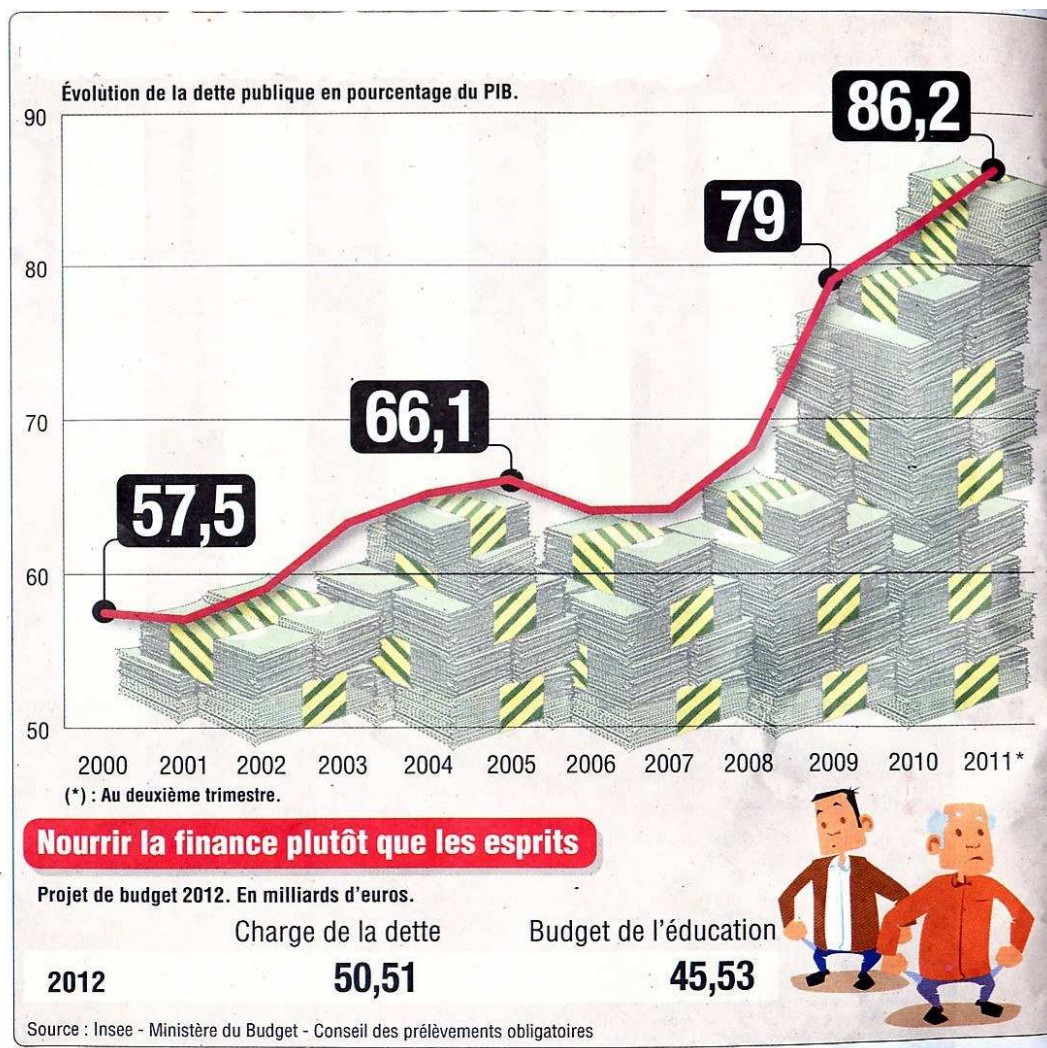


- collectivités locales).
- 64% du PIB
- 40 Md, montant des intérêts payés en un an par l'Etat à ces créanciers (une renégociation des conditions de prêt ne serait pas inutile, il y a presse pour prêter à l'Etat car c'est très rentable)

Mais cette dette est utilisée par une intox savamment orchestrée par les tenants du libéralisme pour justifier une politique de rigueur.

Elle est le fruit de choix politiques antérieurs, quand l'Etat a permis de privilégier le financement par l'endettement plutôt que par l'impôt. Les cadeaux fiscaux aux riches privent l'Etat de ressources.

Qu'un Etat emprunte n'est pas scandaleux en soi si c'est pour investir dans un secteur utile à la population et pour la réalisation d'équipements sur le long terme.

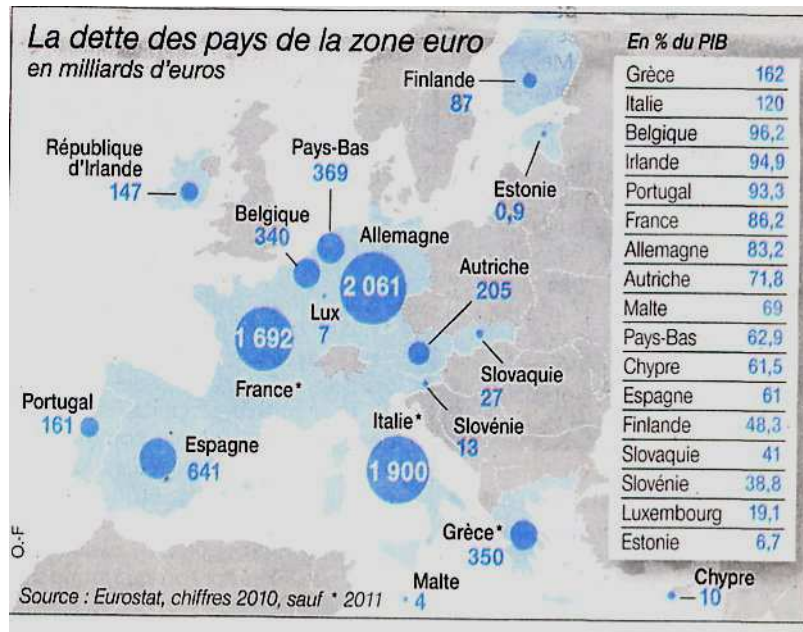


**En 2011** évaluation de la dette : 1690 Md, soit 86,2% du PIB.

Soit moins que notre PIB. (Moins que la richesse produite en un an).

La durée moyenne de remboursement de la dette est 7 ans, or en 7 ans c'est 14 000 Md qui seront produits.

Donc ne pas exagérer l'importance de cette dette. Elle n'est d'ailleurs pas plus élevée que la dette de l'Allemagne qu'on nous présente comme modèle. (voir le tableau ci-dessous)



La dramatisation a pour rôle de nous faire accepter l'austérité et de nous faire croire que la ligne de conduite « imposée » par l'UE est inéluctable.

### Quelques remèdes :

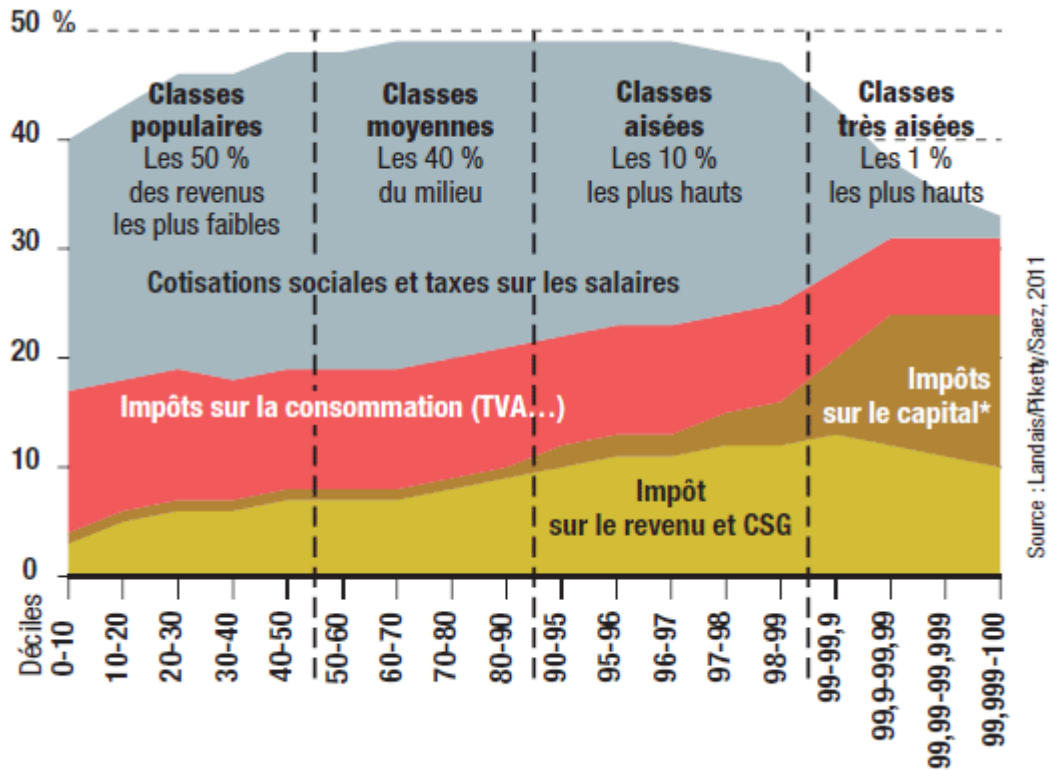
- . Refonder le système bancaire public
  - Constitution d'un pôle public bancaire.
  - Réforme de la Banque Centrale
- . Eliminer une part du stock de dette publique non légitime.
- . Renationaliser le financement de la dette publique.
- . Relancer l'activité et l'emploi.
- . Stopper les cadeaux fiscaux injustifiés.
- . S'affranchir du traité de Lisbonne.

## Fiscalité.

### Réforme fiscale : 2 objectifs

- accroître les ressources fiscales.
- réduire les inégalités

Un système fiscal inefficace et injuste :



\* Impôt sur les sociétés, taxe foncière, impôt de solidarité sur la fortune, droits de succession.

La source est le numéro hors série d'alternatives économiques "les chiffres 2012"

*Le taux d'imposition s'avère nettement décroissant pour le haut de la distribution des revenus. Cette baisse du taux global d'imposition chez les plus riches est due en particulier au poids décroissant des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu, mais aussi à l'utilisation de nombreuses niches fiscales. Celles-ci bénéficient d'ailleurs non seulement aux ménages, mais aussi aux entreprises, surtout si l'on tient compte des niches dites "déclassées", celles dont le Parlement ne tient plus compte dans le suivi des dépenses fiscales de l'Etat. Les niches déclassées depuis 2006 représentent un manque à gagner d'au moins 80 milliards d'euros, auxquels s'ajoutent les 65 milliards liés aux niches répertoriées.*

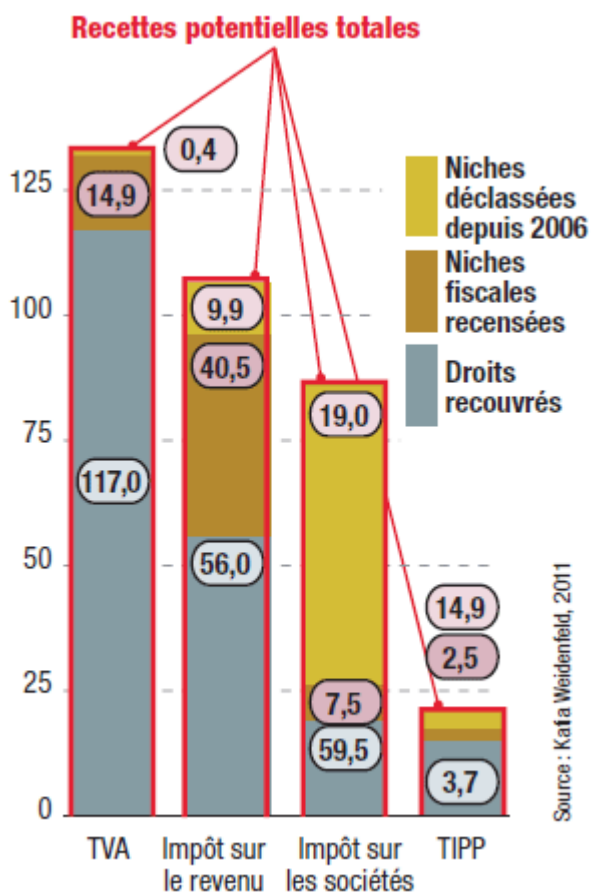
1000 € gagnés en Bourse sont moins taxés que 1000 € gagnés en travaillant.

Les revenus du capital sont taxés à 18% alors que le travail l'est en moyenne à 42%.

Dans cette différence il y a 100 Md à récupérer chaque année, davantage que le déficit de l'Etat, 20 fois le déficit annuel des régimes de retraites.

Jusqu'en 1986 l'impôt sur le revenu comptait 14 tranches contre 5 aujourd'hui, et culminait à 65% contre 40%.

## Niches fiscales :



*Niches fiscales en milliards d'euros*

*(Dans les 2 dernières colonnes les chiffres sont intervertis 19 et 59.5 puis 14.9 et 3.7)*

Alors que le taux théorique de l'impôt sur les sociétés est de 33% (du bénéfice imposable), le taux d'imposition moyen des entreprises du CAC40 est de 8% (selon le Conseil des prélèvements) et celui des PME de 22%.

Les niches sur l'impôt sur les sociétés sont estimées à 66Md (niche Copé, optimisation fiscale, utilisation des paradis fiscaux)

*(On estime à 170 Md d'euros les niches fiscales accordées aux grandes entreprises : un seul exemple Le groupe pétrolier Total a réalisé en 2011 plus de 10 Md de bénéfices, distribués pour moitié à ses actionnaires. Mais il ne verse pas un sou au titre de l'impôt sur les sociétés. C'est la conséquence du « bénéfice mondial consolidé », une niche fiscale taillée sur mesure pour 5 grands groupes désignés par le ministère de l'Economie)*

**Fraude fiscale** en 2008 = 40Md exactement le montant du service de la dette cette année là.

## Quelques propositions

Réforme de la fiscalité en profondeur.

Impôt sur le revenu plus juste (davantage de tranches, tranche supérieure plus élevée)

Taxation des revenus financiers des entreprises.

Augmentation de l'ISF.

Modulation de l'impôt sur les sociétés et le taux des cotisations sociales suivant l'orientation (investissement, spéculation, etc..).

Suppression des exonérations de cotisations sociales patronales (30 Md) qui ont montré leur inefficacité.

Suppression des exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires.

Il est évident que pour accroître les ressources publiques et réduire les inégalités il faut aussi

- s'attaquer au dumping fiscal dans l'UE
- lutter sérieusement contre les paradis fiscaux (coût annuel pour le budget français 40 Md)
- taxer les transactions financières.

Petit récapitulatif (à compléter)

<b>Quelques besoins immédiats</b>	<b>Les ressources possibles</b>
	Dividendes en 2009 → 167 Md pris sur la masse salariale
2011 Déficit régime retraites 6 Md	Budget militaire → 40 Md
	Niches fiscales sur sociétés → 66 Md
2011 Trou de la Sécu 20 Md	Total niches fiscales → 170 Md
	Fraude fiscale → 40 Md
	Profits sociétés Cac40 en 2010 → 170 Md
	Total allègements accordés aux entreprises → 172 Md
	Baisses impôts des plus riches en 2007 → 30 Md
Plan d'austérité nov 2012 → 8 Md à trouver	Il était donc inutile de taper sur les familles !

## **La crise de l'Europe.**

### **Echec de l'UE**

Cette Europe est un échec flagrant (nous ne sommes plus les seuls à le dire) de part sa construction et l'orientation qui lui a été donnée.

### **En ce qui concerne la crise de la zone euro les causes sont les mêmes :**

Les gouvernements transfèrent aux Etats la charge des dettes pourries.

A peine sauvées par l'argent public, de grandes banques se précipitent pour spéculer contre la dette publique, en commençant par les Etats les plus fragiles (ex la Grèce).

- les banques se gavent en creusant un gouffre entre leur coût d'emprunt à la BCE et les taux payés sur les titres publics.

- les pays cibles sont piégés dans la spirale d'un endettement toujours plus coûteux qui les met en état de se soumettre aux exigences du FMI et de l'UE.

Et les gouvernements de l'UE se servent des crises. L'UE ne sanctionne pas les auteurs de crise mais elle impose une rigueur budgétaire cruelle et insensée qui aggrave la crise.

Ce n'est pas inéluctable comme ils le disent, c'est un choix politique assumé des gouvernements.

« Les gouvernements sont menottés par la finance » nous fait-on croire.

C'est faux ! Ce sont les gouvernements eux-mêmes qui se sont passés les menottes, et donc qui pourraient s'en défaire. On en a vu des exemples en Amérique Latine, en Islande.

Ce sont les citoyens qui ont perdu le pouvoir, pas les Etats. Il est tout à fait possible de faire autrement.

### **Sortir du traité de Lisbonne en restant dans la zone euro**

Remettre en cause les traités, qui d'ailleurs nous ont été imposés.

Replacer l'humain, la démocratie et le progrès social au cœur de la construction européenne.

Prendre l'initiative d'un nouveau traité proposé par la France et adopté par référendum.



## Compléments :

### Retraites

*Retraite partie intégrante du salaire (notion de salaire socialisé).*

Le besoin supplémentaire de financement nécessaire aux retraites est réalisable puisqu'il a été chiffré en 2007 par le COR entre 1 et 2 points de PIB jusqu'en 2050, à comparer avec la chute de la part de la masse salariale de près de 10 points au cours des dernières décennies et avec l'explosion correspondante des dividendes, qui sont passés de 3,2 % du PIB en 1982 à 8,5 % en 2007, soit 5,3 points de plus.

Le financement des retraites est possible à condition d'en finir avec l'actuel partage éhonté de la richesse au bénéfice des revenus financiers. C'est ce partage qui constitue le tabou à faire sauter, et non l'âge de départ. Il s'agit là d'un choix politique de justice et de solidarité.

### Évolution du PIB et des dépenses de retraites (1960-2040)

	1960	2000	2040
PIB(en euros 2003)	750 milliards	1500 milliards	3000 milliards
Dépenses de retraites	40 milliards (5%)	180 milliards (12%)	600 milliards (20%)
Reste (en euros 2003)	710 milliards	1320 milliards	2400 milliards

*NB : ce tableau est établi à partir de données arrondies, il donne des ordres de grandeur, chaque valeur absolue ne doit pas être durcie.*

On "oublie" toujours, quand on raisonne sur l'avenir des retraites, que le PIB progresse d'environ 1,6% par an en volume, et donc qu'il double, à monnaie constante, en 40 ans. C'est pourquoi nous avons pu multiplier par 4,5 les dépenses de pensions depuis 1960 tout en doublant presque le revenu disponible pour les actifs ou l'investissement. Nous pourrions évidemment plus que tripler les dépenses de pensions d'ici 2040 sans que cela empêche le reste du PIB d'être multiplié par 1,8.

Dans le long terme et dans une société au travail aussi qualifié que la nôtre, on peut habiller Pierre tout en habillant Paul.

*Un autre exemple numérique simple permet de le comprendre :*

- ▶ actuellement, nous avons 10 actifs pour 4 retraités. Ils produisent 100. Cela fait donc 7 par personne (100 : 14)
- ▶ dans quarante ans, nous aurons 10 actifs pour 8 retraités. Ils produiront 200, soit 11 par personne (200 : 18).

*Non seulement c'est possible, mais c'est nécessaire*

On ne peut pas demander à un senior de travailler plus longtemps alors que ses enfants ou petits enfants sont privés d'emploi !

100 000 chômeurs en moins c'est 1.3 Milliards d'€ de cotisations en plus.

Du travail pour 5 millions de chômeurs apporterait 65 Md € à la protection sociale.

## **Perte de compétitivité, fuite des capitaux, etc.. Les fausses menaces.**

On nous dira qu'un gouvernement qui ferait ainsi une rupture avec la politique actuelle subirait des représailles :

- Exode des talents.
- Exode des capitaux.
- Perte d'attractivité de son territoire.
- Dégradation de la note du pays.
- Etc...

Il ne faut pas en avoir peur.

Dans son livre « Nous on peut », Jacques Généreux argumente et démolit une par une ces menaces.

### **La compétitivité ?**

Objection classique. « On finirait par détruire des emplois au lieu d'en créer..... »

Mais toute l'argumentation néolibérale repose sur une imposture :

Le blocage salarial n'a pas été utilisé pour augmenter la compétitivité en baissant les prix. Si tel avait été le cas, la part des salaires serait restée constante. En réalité elle a baissé, et c'est ce qui a permis l'augmentation des revenus financiers. Or ceux-ci font partie des coûts et donc des prix, alors que les économistes libéraux cherchent à faire croire que les coûts salariaux sont les seuls à prendre en considération.

Les coûts financiers font partie des coûts au même titre que les coûts salariaux : il s'agit simplement de remplacer les uns par les autres, de manière à garantir la « neutralité » de l'augmentation de la part des salaires.

Les revenus salariaux ainsi augmentés permettront au contraire une meilleure satisfaction des besoins sociaux, et donc des créations d'emplois supplémentaires.

### **L'évasion fiscale ?**

Elle existe déjà !

Actuellement l'évasion fiscale est évaluée en France à 50 Md (beaucoup plus encore dans la « vertueuse » Allemagne), grâce aux paradis fiscaux et aux astuces d'entreprises fictives à l'étranger.

### **Et la faible attractivité de notre territoire ? Et les délocalisations ?**

La France actuelle attire des investisseurs par la productivité de son travail, la qualité de ses infrastructures, le cadre de vie offerts. On n'a donc actuellement aucun mal à attirer des entreprises qui sont disposées à payer nos salaires et nos impôts parce qu'elles savent « qu'elles en ont pour leur argent ».

Notre pays pas attirant pour la spéculation ? Tant mieux !

En donnant de nouveaux pouvoirs aux syndicats, aux salariés et aux collectivités publiques pour contrôler les décisions de gestion on inversera le rapport de forces.

En cas d'abus évident il ne sera pas exclu d'envisager des mesures protectionnistes contre l'importation de produits fabriqués par des entreprises délocalisées.  
Il faut faire en sorte que la délocalisation ne soit plus une bonne affaire.

### **Exode des « talents »**

- Les traders ? Bon débarras.
- Les managers, les entrepreneurs ? Ils sont pour la plupart capables de faire un bon travail avec un bon salaire sans que celui-ci soit scandaleux.

### **Exode des capitaux.**

Même si certains déplaçaient leurs capitaux, ce ne sont pas les très riches qui financent notre économie, ils la siphonnent plutôt.

S'il y a moins d'argent pour la spéculation financière, tant mieux, cela ferait chuter la pression sur le marché réel.

Cet argent qui pourrait fuir ne nous priverait pas de grand-chose, vu que, tandis qu'il est encore chez nous il n'est guère utile au pays (il a déjà quitté en fait toute utilité possible).

Et avec une nouvelle réglementation on pourrait avoir de fortes rentrées fiscales (actuellement 150 Md de dépense fiscale, 50 Md de fraude fiscale, et au mois 50 Md de dividendes à récupérer)

### **La mauvaise note des agences de notation**

Il est prévu la renationalisation du financement de la dette publique. Donc les emprunts publics ne pourront plus être souscrits par des interventions étrangères à la zone euro. Le pays recouvre tous ses moyens de financer ses biens publics sans dépendre du marché international. La mauvaise note éventuelle informera donc seulement les prêteurs du monde entier qu'il est peu recommandé de prêter de l'argent à un pays qui ne demande aucun prêt !

## Annexes

### **Le PIB (Produit Intérieur Brut)**

Le PIB (Produit Intérieur Brut), est utilisé pour mesurer la richesse nationale nouvelle produite chaque année (*le PIB est un flux pas un stock, la richesse nationale intègre le patrimoine accumulé au cours du temps*).

Voyons rapidement de quoi il s'agit.

Exemple d'une entreprise qui fabrique un produit (*un bien ou un service*).

- Elle achète des matières premières, des produits semi finis, de l'énergie, des transports, des services divers pour un certain coût. (*Il s'agit de biens et de services régulièrement renouvelables achetés par l'entreprise à d'autres pour produire, on parle de **consommations intermédiaires : CI***)
- Elle vend des produits finis pour un certain montant, (c'est son **chiffre d'affaires CA**).
- La différence est la **valeur ajoutée brute**.  
(*Ce n'est pas la même notion que la plus value marxiste. Pour obtenir la plus - value il faut soustraire de la VAB les dépenses pour les salariés (salaires nets et cotisations sociales), l'excédent brut d'exploitation (EBE : nom du profit dans la comptabilité nationale) est l'indicateur qui se rapproche le plus de la notion de plus value de Marx*).

*Pour les entreprises la VAB est égale au chiffre d'affaires moins les consommations intermédiaires. Pour les activités non marchandes des administrations et des associations, on calcule la VAB à leur coût (essentiellement les salaires versés).*

Au niveau national, la **somme des valeurs ajoutées brutes** de tous les agents économiques résidents sur le territoire national, c'est-à-dire la richesse totale produite, **est le PIB**.

Comment est utilisée la VAB d'une entreprise ?

- Une partie sert à payer les salaires et les cotisations sociales (la masse salariale).
- Une autre à payer les impôts et taxes (la part de l'Etat).
- Le reste est le profit (*excédent brut d'exploitation*), est utilisé pour l'amortissement, pour payer les intérêts des emprunts (part des créanciers), les impôts sur les bénéfices (Etat), le reste, le bénéfice net est soit mis en réserve pour investir ou placer, soit distribué (dividendes dans le cas d'une société par action).

*Même si tous les agents économiques ne sont pas des entreprises, nous pouvons analyser de la même façon le partage des richesses au niveau national. On utilise alors deux indicateurs : la part des salaires dans le PIB (salaires et cotisations / PIB) et la part des profits dans le PIB (baptisée taux de marge : EBE/PIB).*

## Extraits du manifeste des économistes atterrés (nov 2010)

### Sur la dette

#### Fausse évidence n°4 :

#### L'envolée des dettes publiques résulte d'un excès de dépenses

Michel Pébereau, l'un des « parrains » de la banque française, décrivait en 2005 dans l'un de ces rapports officiels ad hoc, une France étouffée par la dette publique et sacrifiant ses générations futures en s'adonnant à des dépenses sociales inconsidérées. L'État s'endettant comme un père de famille alcoolique qui boit au dessus de ses moyens : telle est la vision ordinairement propagée par la plupart des éditorialistes. L'explosion récente de la dette publique en Europe et dans le monde est pourtant due à tout autre chose : aux plans de sauvetage de la finance et surtout à la récession provoquée par la crise bancaire et financière qui a commencé en 2008 : le déficit public moyen dans la zone euro n'était que de 0,6% du PIB en 2007, mais la crise l'a fait passer à 7% en 2010. La dette publique est passée en même temps de 66% à 84% du PIB.

Cependant la montée de la dette publique, en France et dans de nombreux pays européens a d'abord été modérée et antérieure à cette récession : elle provient largement non pas d'une tendance à la hausse des dépenses publiques – puisqu'au contraire celles-ci, en proportion du PIB, sont stables ou en baisse dans l'Union européenne depuis le début des années 1990 – mais de l'effritement des recettes publiques, du fait de la faiblesse de la croissance économique sur la période, et de la contre-révolution fiscale menée par la plupart des gouvernements depuis vingt-cinq ans. Sur plus long terme la contre-révolution fiscale a continûment alimenté le gonflement de la dette d'une récession à l'autre. Ainsi en France, un récent rapport parlementaire chiffre à 100 milliards d'euros en 2010 le coût des baisses d'impôts consenties entre 2000 et 2010, sans même inclure les exonérations de cotisations sociales (30 milliards) et d'autres « dépenses fiscales ». Faute d'harmonisation fiscale, les États européens se sont livrés à la concurrence fiscale, baissant les impôts sur les sociétés, les hauts revenus et les patrimoines. Même si le poids relatif de ses déterminants varie d'un pays à l'autre, la hausse quasi-générale des déficits publics et des ratios de dette publique en Europe au cours des trente dernières années ne résulte pas principalement d'une dérive coupable des dépenses publiques. Un diagnostic qui ouvre évidemment d'autres pistes que la sempiternelle réduction des dépenses publiques.

Pour restaurer un débat public informé sur l'origine de la dette et donc les moyens d'y remédier nous mettons en débat une proposition :

**Mesure n° 9 :** Réaliser un audit public et citoyen des dettes publiques, pour déterminer leur origine et connaître l'identité des principaux détenteurs de titres de la dette et les montants détenus.

#### Fausse évidence n°5 : Il faut réduire les dépenses pour réduire la dette publique

Même si l'augmentation de la dette publique résultait en partie d'une hausse des dépenses publiques, couper dans ces dépenses ne contribuerait pas forcément à la solution. Car la dynamique de la dette publique n'a pas grand chose à voir avec celle d'un ménage : la macroéconomie n'est pas réductible à l'économie domestique. La dynamique de la dette dépend en toute généralité de plusieurs facteurs : le niveau des déficits primaires, mais aussi l'écart entre le taux d'intérêt et le taux de croissance nominal de l'économie.

Car si ce dernier est plus faible que le taux d'intérêt, la dette va s'accroître mécaniquement du fait de « l'effet boule de neige » : le montant des intérêts explose, et le déficit total (y compris les intérêts de la dette) aussi. Ainsi, au début des années 1990, la politique du franc fort menée par Bérégovoy et maintenue malgré la récession de 1993-94 s'est traduite par un taux d'intérêt durablement plus élevé que le taux de croissance, expliquant le bond de la dette publique de la France pendant cette période. C'est le même mécanisme qui expliquait l'augmentation de la dette dans la première moitié des années 1980, sous l'impact de la révolution néolibérale et de la politique de taux d'intérêts élevés menée par Ronald Reagan et Margaret Thatcher.

Mais le taux de croissance de l'économie lui-même n'est pas indépendant des dépenses publiques : à court terme l'existence de dépenses publiques stables limite l'ampleur des récessions (« stabilisateurs automatiques ») ; à long terme les investissements et dépenses publiques (éducation, santé, recherche, infrastructures...) stimulent la croissance. Il est faux d'affirmer que tout déficit public accroît d'autant la dette publique, ou que toute réduction du déficit permet de réduire la dette. Si la réduction des déficits plombe l'activité économique, la dette s'alourdira encore plus. Les commentateurs libéraux soulignent que certains pays (Canada, Suède, Israël) ont réalisé de très brutaux ajustements de leurs comptes publics dans les années 1990 et connu immédiatement après un fort rebond de la croissance.

Mais cela n'est possible que si l'ajustement concerne un pays isolé, qui regagne rapidement de la compétitivité sur ses concurrents. Ce qu'oublie évidemment les partisans de l'ajustement structurel européen, c'est que les pays européens ont pour principaux clients et concurrents les autres pays européens, l'Union européenne étant globalement peu ouverte sur l'extérieur. Une réduction simultanée et massive des dépenses publiques de l'ensemble des pays de l'Union ne peut avoir pour effet qu'une récession aggravée et donc un nouvel alourdissement de la dette publique.

Pour éviter que le rétablissement des finances publiques ne provoque un désastre social et politique nous mettons en débat deux mesures :

**Mesure n°10** : Maintenir le niveau des protections sociales, voire les améliorer (assurance-chômage, logement...)

**Mesure n°11** : accroître l'effort budgétaire en matière d'éducation, de recherche, d'investissements dans la reconversion écologique... pour mettre en place les conditions d'une croissance soutenable, permettant une forte baisse du chômage.

### **Fausse évidence n°6 :**

#### **La dette publique reporte le prix de nos excès sur nos petits-enfants**

Il est une autre affirmation fallacieuse qui confond économie ménagère et macroéconomie, celle selon laquelle la dette publique serait un transfert de richesse au détriment des générations futures. La dette publique est bien un mécanisme de transfert de richesses, mais c'est surtout des contribuables ordinaires vers les rentiers.

En effet, se fondant sur la croyance rarement vérifiée selon laquelle baisser les impôts stimulerait la croissance et accroîtrait in fine les recettes publiques, les États européens ont depuis 1980 imité les USA dans une politique de moins-disant fiscal systématique. Les réductions d'impôt et de cotisations se sont multipliées (sur les bénéficiaires des sociétés, sur le revenu des particuliers les plus aisés, sur les patrimoines, sur les cotisations patronales...), mais leur impact sur la croissance économique est resté très incertain. Ces politiques fiscales anti-redistributives ont donc aggravé à la fois, et de façon cumulative, les inégalités sociales et les déficits publics.

Ces politiques fiscales ont obligé les administrations publiques à s'endetter auprès des ménages aisés et des marchés financiers pour financer les déficits ainsi créés. C'est ce qu'on



pourrait appeler « l'effet jackpot » : avec l'argent économisé sur leurs impôts, les riches ont pu acquérir les titres (porteurs d'intérêts) de la dette publique émise pour financer les déficits publics provoqués par les réductions d'impôts... Le service de la dette publique en France représente ainsi 40 milliards d'euros par an, presque autant que les recettes de l'impôt sur le revenu. Tour de force d'autant plus brillant qu'on a ensuite réussi à faire croire au public que la dette publique était la faute des fonctionnaires, des retraités et des malades.

L'accroissement de la dette publique en Europe ou aux USA n'est donc pas le résultat de politiques keynésiennes expansionnistes ou de politiques sociales dispendieuses mais bien plutôt d'une politique en faveur des couches privilégiées : les « dépenses fiscales » (baisses d'impôts et de cotisations) augmentent le revenu disponible de ceux qui en ont le moins besoin, qui du coup peuvent accroître encore davantage leurs placements notamment en Bons du Trésor, lesquels sont rémunérés en intérêts par l'impôt prélevé sur tous les contribuables. Au total se met en place un mécanisme de redistribution à rebours, des classes populaires vers les classes aisées, via la dette publique dont la contrepartie est toujours de la rente privée. Pour redresser de façon équitable les finances publiques en Europe et en France nous mettons en débat deux mesures :

**Mesure n°12 :** redonner un caractère fortement redistributif à la fiscalité directe sur les revenus (suppression des niches, création de nouvelles tranches et augmentation des taux de l'impôt sur le revenu...)

**Mesure n°13 :** supprimer les exonérations consenties aux entreprises sans effets suffisants sur l'emploi

### **Fausse évidence n°7 :**

## **Il faut rassurer les marchés financiers pour pouvoir financer la dette publique**

Au niveau mondial, la montée des dettes publiques doit être analysée corrélativement à la financiarisation. Durant les trente dernières années, à la faveur de la totale libéralisation de la circulation des capitaux, la finance a accru considérablement son emprise sur l'économie. Les grandes entreprises recourent de moins en moins au crédit bancaire et de plus en plus aux marchés financiers. Les ménages aussi voient une part croissante de leur épargne drainée vers la finance pour leurs retraites, via les divers produits de placement ou encore dans certains pays via le financement de leur logement (prêts hypothécaires). Les gestionnaires de portefeuille cherchant à diversifier les risques, ils recherchent des titres publics en complément de titres privés. Ils les trouvaient facilement sur les marchés car les gouvernements menaient des politiques similaires conduisant à un essor des déficits : taux d'intérêt élevés, baisses d'impôts ciblées sur les hauts revenus, incitations massives à l'épargne financière des ménages pour favoriser les retraites par capitalisation, etc.

Au niveau de l'UE, la financiarisation de la dette publique a été inscrite dans les traités : depuis Maastricht les Banques centrales ont interdiction de financer directement les États, qui doivent trouver prêteurs sur les marchés financiers. Cette « répression monétaire » accompagne la « libération financière » et prend l'exact contre-pied des politiques adoptées après la grande crise des années 1930, de « répression financière » (restrictions drastiques à la liberté d'action de la finance) et de « libération monétaire » (avec la fin de l'étalon-or). Il s'agit de soumettre les États, supposés par nature trop dépensiers, à la discipline de marchés financiers supposés par nature efficaces et omniscients.

Résultat de ce choix doctrinaire, la Banque centrale européenne n'a ainsi pas le droit de souscrire directement aux émissions d'obligations publiques des États européens. Privés de la garantie de pouvoir toujours se financer auprès de la Banque Centrale, les pays du Sud ont ainsi été les victimes d'attaques spéculatives. Certes depuis quelques mois, alors qu'elle s'y était toujours refusé au nom d'une orthodoxie sans faille, la BCE achète des obligations d'État

au taux d'intérêt du marché pour calmer les tensions sur le marché obligataire européen. Mais rien ne dit que cela suffira, si la crise de la dette s'aggrave et que les taux d'intérêt de marché s'envolent. Il pourrait alors être difficile de maintenir cette orthodoxie monétaire dénuée de fondements scientifiques sérieux.

Pour remédier au problème de la dette publique nous mettons en débat deux mesures :

**Mesure n°14** : autoriser la Banque centrale européenne à financer directement les États (ou à imposer aux banques commerciales de souscrire à l'émission d'obligations publiques) à bas taux d'intérêt, desserrant ainsi le carcan dans lequel les marchés financiers les étreignent

**Mesure n°15** : si nécessaire, restructurer la dette publique, par exemple en plafonnant le service de la dette publique à un certain % du PIB, et en opérant une discrimination entre les créanciers selon le volume des titres qu'ils détiennent : les très gros rentiers (particuliers ou institutions) doivent consentir un allongement sensible du profil de la dette, voire des annulations partielles ou totales. Il faut aussi renégocier les taux d'intérêt exorbitants des titres émis par les pays en difficulté depuis la crise.

**Sur les agences de notation :**

### **Fausse évidence n° 3**

#### **Les marchés sont de bons juges de la solvabilité des États**

Selon les tenants de l'efficience des marchés financiers, les opérateurs de marché prendraient en compte la situation objective des finances publiques pour évaluer le risque de souscrire à un emprunt d'État. Prenons le cas de la dette grecque : les opérateurs financiers et les décideurs s'en remettent aux seules évaluations financières pour juger la situation. Ainsi, lorsque le taux exigé de la Grèce est monté à plus de 10%, chacun en a déduit que le risque de défaut était proche : si les investisseurs exigent une telle prime de risque, c'est que le danger est extrême.

C'est là une profonde erreur si l'on comprend la vraie nature de l'évaluation par le marché financier. Celui-ci n'étant pas efficient, il produit très souvent des prix totalement déconnectés des fondamentaux. Dans ces conditions, il est déraisonnable de s'en remettre aux seules évaluations financières pour juger d'une situation. Évaluer la valeur d'un titre financier n'est pas une opération comparable à la mesure d'une grandeur objective, par exemple à l'estimation du poids d'un objet. Un titre financier est un droit sur des revenus futurs : pour l'évaluer il faut prévoir ce que sera ce futur. C'est affaire de jugement, pas de mesure objective, parce qu'à l'instant t, l'avenir n'est aucunement prédéterminé. Dans les salles de marché, il n'est que ce que les opérateurs imaginent qu'il sera. Un prix financier résulte d'un jugement, une croyance, un pari sur l'avenir : rien n'assure que le jugement des marchés ait une quelconque supériorité sur les autres formes de jugement.

Surtout l'évaluation financière n'est pas neutre : elle affecte l'objet mesuré, elle engage et construit le futur qu'elle imagine. Ainsi les agences de notation financières contribuent largement à déterminer les taux d'intérêt sur les marchés obligataires en attribuant des notes empruntées d'une grande subjectivité voire d'une volonté d'alimenter l'instabilité, source de profits spéculatifs. Lorsqu'elles dégradent la notation d'un État, elles accroissent le taux d'intérêt exigé par les acteurs financiers pour acquérir les titres de la dette publique de cet État, et augmentent par là-même le risque de faillite qu'elles ont annoncé.

Pour réduire l'emprise de la psychologie des marchés sur le financement des États nous

mettons en débat deux mesures :

**Mesure n°8** : les agences de notation financière ne doivent pas être autorisées à peser arbitrairement sur les taux d'intérêt des marchés obligataires en dégradant la note d'un État : on devrait réglementer leur activité en exigeant que cette note résulte d'un calcul économique transparent.

**Mesure n°8bis** : affranchir les États de la menace des marchés financiers en garantissant le rachat des titres publics par la BCE.

## **Sur la crise de l'Europe**

### **Fausse évidence n° 8**

#### **L'Union Européenne défend le modèle social européen**

La construction européenne apparaît comme une expérience ambiguë. Deux visions de l'Europe coexistent, sans oser s'affronter ouvertement. Pour les sociaux-démocrates l'Europe aurait dû se donner l'objectif de promouvoir le modèle social européen, fruit du compromis social de l'après seconde guerre mondiale, avec sa protection sociale, ses services publics et ses politiques industrielles. Elle aurait dû constituer un rempart face à la mondialisation libérale, un moyen de protéger, de faire vivre et progresser ce modèle. L'Europe aurait dû défendre une vision spécifique de l'organisation de l'économie mondiale, la mondialisation régulée par des organismes de gouvernance mondiale. Elle aurait dû permettre aux pays membres de maintenir un niveau élevé de dépenses publiques et de redistribution, en protégeant leur capacité de les financer par l'harmonisation de la fiscalité sur les personnes, les entreprises, les revenus du capital.

Cependant l'Europe n'a pas voulu assumer sa spécificité. La vision dominante actuellement à Bruxelles et au sein de la plupart des gouvernements nationaux est au contraire celle d'une Europe libérale, dont l'objectif est d'adapter les sociétés européennes aux exigences de la mondialisation : la construction européenne est l'occasion de mettre en cause le modèle social européen et de déréguler l'économie. La prééminence du droit de la concurrence sur les réglementations nationales et sur les droits sociaux dans le Marché unique permet d'introduire plus de concurrence sur les marchés des produits et des services, de diminuer l'importance des services publics et d'organiser la mise en concurrence des travailleurs européens.

La concurrence sociale et fiscale a permis de réduire les impôts, notamment sur les revenus du capital et des entreprises (les « bases mobiles »), et de faire pression sur les dépenses sociales. Les traités garantissent quatre libertés fondamentales : la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux. Mais loin de se limiter au marché intérieur, la liberté de circulation des capitaux a été accordée aux investisseurs du monde entier, soumettant ainsi le tissu productif européen aux contraintes de valorisation des capitaux internationaux. La construction européenne apparaît comme un moyen d'imposer aux peuples des réformes néolibérales.

L'organisation de la politique macroéconomique (indépendance de la Banque Centrale Européenne vis-à-vis du politique, Pacte de stabilité) est marquée par la méfiance envers les gouvernements démocratiquement élus. Il s'agit de priver les pays de toute autonomie en matière de politique monétaire comme en matière budgétaire. L'équilibre budgétaire doit être atteint, puis toute politique discrétionnaire de relance bannie, pour ne plus laisser jouer que la

« stabilisation automatique ». Aucune politique conjoncturelle commune n'est mise en œuvre au niveau de la zone, aucun objectif commun n'est défini en termes de croissance ou d'emploi . Les différences de situation entre les pays ne sont pas prises en compte, puisque le pacte ne s'intéresse ni aux taux d'inflation ni aux déficits extérieurs nationaux ; les objectifs de finances publiques ne tiennent pas compte des situations économiques nationales.

Les instances européennes ont tenté d'impulser des réformes structurelles (par les Grandes orientations de politiques économiques, la Méthode ouverte de coordination, ou l'Agenda de Lisbonne) avec un succès très inégal. Leur mode d'élaboration n'était ni démocratique, ni mobilisateur, leur orientation libérale ne correspondait pas obligatoirement aux politiques décidées au niveau national, compte tenu des rapports de forces existant dans chaque pays. Cette orientation n'a pas connue d'emblée les succès éclatants qui l'auraient légitimée. Le mouvement de libéralisation économique a été remis en cause (échec de la directive Bolkestein) ; certains pays ont été tentés de nationaliser leur politique industrielle tandis que la plupart s'opposaient à l'eupéanisation de leurs politiques fiscales ou sociales. L'Europe sociale est restée un vain mot, seule l'Europe de la concurrence et de la finance s'est réellement affirmée.

Pour que l'Europe puisse promouvoir véritablement un modèle social européen, nous mettons en débat deux mesures :

**Mesure n°16** : remettre en cause la libre circulation des capitaux et des marchandises entre l'Union européenne et le reste du monde, en négociant des accords multilatéraux ou bilatéraux si nécessaire

**Mesure n°17** : au lieu de la politique de concurrence, faire de « l'harmonisation dans le progrès » le fil directeur de la construction européenne. Mettre en place des objectifs communs à portée contraignante en matière de progrès social comme en matière macroéconomique (des GOPS, grandes orientations de politique sociale)